



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le président du CHSCT
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2019015

Lyon, le 12 avril 2019

Objet : Sécurisation des péages autoroute lors des transits pour campagne FDF

Monsieur le Président,

Le SDMIS va prochainement organiser, conjointement avec les autres SDIS de la zone, la campagne feux de forêt pour l'été 2019.

Nous souhaitons porter à votre connaissance un risque qui nous semble aisé de solutionner puisque l'ensemble des autres SDIS composant les colonnes FDF dites SIERA ont adopté les mesures adéquates.

En effet lors des passages de péage autoroutiers, seuls les véhicules du SDMIS engagent encore à ce jour du personnel piéton pour donner et récupérer la carte autoroute permettant de régler les péages d'autoroutes. Il nous paraît donc indispensable de s'équiper de badge de télépéage.

Ce dispositif pourra bien entendu être déployé pour l'ensemble des engins du SDMIS dès lors qu'il y a un besoin identifié.

Certain de l'intérêt que vous portez à la sécurité des personnels du SDMIS, nous espérons que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH

Le secrétaire général adjoint

Didier DUPIR